



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SEMOIS-CHIERS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

PASH DRESSE PAR :
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SEMOIS-CHIERS
 Namur, le 24 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoit LUTGEN **Elio Di Rupo**

Feuille n° 2/43 **Echelle : 1/10 000**

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (la)
 habitat ou équip. communautaire

de moins de 2.000 EH (la)
 habitat ou équip. communautaire

Assainissement autonome
 habitat ou équip. communautaire

Assainissement autonome communal (lib)

Assainissement transitoire (lib)

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
 existant adjugé ou en construction à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers
 A diagnostiquer - A rénover
 Fossé ou adeguec transportant des eaux usées
 Eau de surface ayant fonction de collecteur
 Canalisation spécifique en assainissement autonome
 Canalisation d'eau claire existante
 Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration
 existante adjugé ou en construction à réaliser

Station à statut particulier
 privée à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déménagement - Exhaure
 Station de pompage

Bassin d'orage
 existant adjugé ou en construction à réaliser

Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5000 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 46, Rue Laoureux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : carto@spge.be

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
Eaux souterraines (Mise à jour : 1/10/2005)
 Captage public
 Zones de protection de captage artésiennes
 Prévention rapprochée (Ia)
 Prévention éloignée (Iib)
 Surveillance (Iii)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)
 Navigable
 Sième catégorisé
 Sième non classé
 Cours voûté
 Zone de balnéation
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP
Plan de secteur (Mise à jour : 20/11/2004)
 Les zones ou l'agencement des différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.
 Les zones destinées à l'urbanisation nouvelles au PASH s'inscrivent en lien de responsabilité de la DGATLP.
 L'utilisation de nouvelles forêts de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
 Limite communale

SOURCE IGN
Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/07/2005)
 40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
 Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et avec différents techniques.
 Autorisation de reproduction : convention TS 03364

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

Zone de balnéation (Mise à jour : 14/06/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

Zone de balnéation (Mise à jour : 14/06/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

Zone de balnéation (Mise à jour : 14/06/2004)
 Point ou zone de baignade
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
 Natura 2000

Limite naturelle :
 Sous-bassin hydrographique

